

Interpellation

1224 Steiner, Langenthal (PEV)
Baumberger, Langenthal (PRD)
Wälchli-Lehmann, Obersteckholz (UDC)
Hadorn, Ochlenberg (UDC)
Steiner, Langenthal (PEV)
Masshardt, Langenthal (PS-JS)
Meyer, Roggwil (PS-JS)
Widmer, Wanzwil (PBD)

Cosignataire: 1

Déposée le: 28.01.2009

Dégradation des liaisons ferroviaires entre Berne et Olten

L'horaire 2008/2009 des CFF a apporté des améliorations dans toute la Suisse, et donc dans le canton de Berne. Dans la région de Berthoud-Herzogenbuchsee-Langenthal par contre, zone d'habitation importante pour de nombreux navetteurs de la région bernoise et zurichoise, la situation est différente.

- En semaine, le dernier train pour la Haute-Argovie part de Zurich à 23 heures 30. Le train de minuit dix a été supprimé. Il devient par conséquent difficile de se rendre à des manifestations culturelles.
- Depuis Berne, le train de 22 heures 39 a été supprimé, encore une fois un train fréquenté après les réunions ou les spectacles.
- Le train direct du matin pour l'aéroport de Zurich a lui aussi été supprimé. A cause de la correspondance à Zurich, il est désormais impossible d'arriver à temps pour les vols d'affaires, qui partent généralement entre 7 heures et 7 heures 30. Pour les voyages d'affaires, il faut donc se rendre à l'aéroport en voiture.

Le Conseil-exécutif est par conséquent chargé de répondre aux questions suivantes :

1. Que pense le Conseil-exécutif de la suppression de ces importantes liaisons en Haute-Argovie ?
2. Selon le Conseil-exécutif, comment faire pour que les liaisons ferroviaires supprimées soient réintroduites ? – Pour le trafic grandes lignes, la décision finale ressortit en effet aux CFF.
3. Le Conseil-exécutif est-il prêt à déposer une requête à ce sujet auprès des CFF ?

Réponse du Conseil-exécutif

Remarque préliminaire

En décembre 2007, dans le cadre des informations fournies par les CFF sur l'offre horaire prévue pour le trafic longue distance, le canton de Berne avait appris que l'offre tardive allait s'améliorer sur les lignes Bienne – Olten, Bienne – Lausanne et Berne – Zurich via Berne – Lausanne ou le nouveau tronçon, mais se dégrader significativement sur la ligne Berne – Berthoud – Langenthal. La compagnie ferroviaire avait alors justifié cette décision par l'impossibilité de couvrir les coûts de cette ligne, dont les trains de nuit étaient trop peu fréquentés (environ 50 personnes par train).

Le canton s'est opposé à cette mesure de démantèlement par divers courriers et entretiens, parvenant ainsi à en réduire l'ampleur. Il n'a toutefois pas réussi à préserver totalement l'offre horaire 2008.

Le changement d'horaire de décembre 2008 a modifié comme suit l'offre de trafic grandes lignes avec Berthoud, Herzogenbuchsee et Langenthal :

- le matin, les trains Herzogenbuchsee – Berne et Langenthal – Berne circulent environ une demi-heure plus tôt ;
- toujours le matin, les trains à destination de Zurich circulent 8 minutes plus tôt, mais ceux à destination de Zurich-aéroport 13 minutes plus tard ;
- le soir, un train supplémentaire circulant à la cadence semi-horaire a été supprimé dans les deux directions après 22 heures ;
- du dimanche au jeudi, il faut partir de Zurich à 23 heures et non plus minuit pour rejoindre la Haute-Argovie en train direct ; les derniers trains à destination de Bienne et des cantons de Thurgovie, de Glaris ou des Grisons quittent toutefois également Zurich peu après 23 heures.

Au niveau du trafic régional, il a fallu adapter l'horaire en vigueur sur diverses lignes de correspondance. Entre Olten et Langenthal, des trains régionaux supplémentaires circulant à une cadence semi-horaire assurent maintenant la correspondance avec les trains directs après 22 heures. Il est donc possible d'atteindre Langenthal en partant de Zurich vers 23 h 30.

Question 1

Le Conseil-exécutif déplore la suppression de trains grandes lignes entre Berne et Olten. Il estime toutefois qu'en comparaison avec d'autres régions bernoises, la Haute-Argovie reste bien desservie par les transports publics.

Question 2

La législation contraint les CFF à adapter leur offre à la demande. La meilleure condition d'une amélioration de l'offre tardive reste donc la fréquentation accrue des transports ferroviaires. Dans sa stratégie de mobilité globale, le Conseil-exécutif souligne l'importance des transports publics pour promouvoir l'organisation pérenne de la mobilité. L'arrêté sur l'offre 2010 – 2013, que le Grand Conseil a traité durant la session d'avril 2009, prévoit diverses mesures d'extension, notamment au niveau des transports urbains de Langenthal et Berthoud. Ces mesures devraient favoriser l'utilisation des trains grandes lignes, ce qui permettra d'améliorer l'offre dans ce domaine.

Question 3

Le Conseil-exécutif est tout à fait disposé à rappeler aux CFF que la réduction de l'offre sur la ligne Berne – Olten suscite une certaine incompréhension et, partant, à exiger la réintroduction des liaisons supprimées.

Au Grand Conseil